



Demosol, le photovoltaïque participatif

mardi 12 juillet 2016, par [lpe](#)

C'est lors de l'assemblée générale du CRER - Centre Régional des Énergies Renouvelables - qui a eu lieu le 23 juin 2016 à La Crèche que Démosol a concrètement pris son envol.

Le CRER est une association qui assure la promotion des énergies renouvelables et assiste techniquement les collectivités locales, les professionnels, les particuliers dans leurs projets dans ce domaine. Le CRER forme également les professionnels du bâtiment en formation initiale ou continue. Lors de son assemblée générale, Mathieu Mansouri, spécialiste photovoltaïque a présenté Démosol, SAS dont l'unique associé est le CRER, qui a pour objet le développement de projets photovoltaïques sur le patrimoine des collectivités en associant les citoyens.

À l'origine de l'idée, l'accompagnement d'une collectivité qui avait monté une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) en Loire-Atlantique afin de réaliser un projet citoyen d'installation d'une toiture photovoltaïque sur la toiture de l'école. Un montage certes intéressant mais assez compliqué. Afin de développer ce financement citoyen, le CRER a créé Démosol et s'est associé à Lumo, plateforme de financement participatif pour les EnR basée à La Rochelle.

Le principe est simple :

- Une collectivité met à disposition de Démosol une toiture pour une durée de 25 ans via une convention.
- Démosol installe une toiture photovoltaïque de 70 m² maximum.
- Cette toiture est financée par emprunt bancaire mais aussi par les citoyens qui désirent s'engager et épargner dans ce projet local qui permet de développer les énergies renouvelables sur le territoire.
- Démosol émet des obligations d'une durée de 15 ans, qui seront remboursées chaque année selon la méthode suivante : 1/15ème + 3% d'intérêts.
- Les projets sont mis en ligne sur la plateforme web de Lumo par laquelle les habitants peuvent participer : www.lumo-france.com

Chiché (Deux-Sèvres) est la première commune à avoir validé le projet. François Mary, 1er adjoint, explique « *Nous avons déjà installé deux toitures photovoltaïques sur les bâtiments communaux avec l'accompagnement du CRER en 2013 et 2014. Depuis, nous avons vu fleurir de nombreuses toitures photovoltaïques chez les habitants. Quand Mathieu Mansouri nous a proposé de continuer avec du financement participatif, nous avons dit oui tout de suite* ». Le lancement s'est fait grâce à une réunion publique, indispensable, le 17 juin et le projet a été mis en ligne le 18. Le 23 juin, date de l'AG du CRER, 6000 € avaient été collectés. Le citoyen peut épargner de 25 à 750 € sur ce projet global de 24 000 € dont 19 200 € sont soumis à financement participatif. C'est un prêt bancaire qui finance le reste.

La vente de l'électricité va à Démosol, ce qui lui permet de rembourser l'emprunt bancaire et les citoyens et au bout de 25 ans, la toiture est rétrocédée à la collectivité.

De nombreuses communes et collectivités ont déjà contacté Démosol et plus de 15 projets sont en cours de finalisation en Poitou-Charentes sans compter les nombreuses études en cours. Sur la plateforme de Lumo, 5 sont en ligne actuellement. Pour les maires de ces communes souvent sans grande capacité financière, c'est une véritable aubaine qui permet de montrer leur action en faveur des énergies renouvelables et de permettre aux habitants de participer à un projet sur leur territoire. Françoise Coutant, Conseillère régionale Nouvelle Aquitaine, présente à l'assemblée générale a encouragé le CRER

et Démosol dans ce sens et a annoncé qu'il y aura rapidement un CRER grande région. « *Nous avons besoin d'animateurs de territoire tels que vous et le photovoltaïque est un instrument facile de la transition énergétique* ».

Anne-Sophie Descamps

Sur la photo, de gauche à droite : François Mary, 1er adjoint de Chiché, Mathieu Mansouri, Démosol et Marie-Véronique Gauduchon, directrice de Lumo